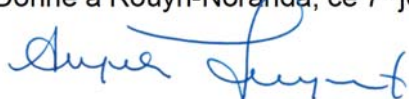


**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 1138 CHEMIN DE LA BAIE-DE-L'ÎLE
(QUARTIER DE MONTBEILLARD)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 9 août 2021** à 20 h au centre communautaire, au 9983, rang du Berger (quartier de Mont-Brun), le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée par **Mme Nicole Paquin et M. Réal Picard** relativement à la propriété située au **1138, chemin de la Baie-de-l'Île** (lots 4 644 227 et 4 645 065 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de la construction projetée d'un bâtiment accessoire (remise) en forme de dôme, ce qui est prohibé par le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda pour un usage résidentiel.

Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre la construction d'un bâtiment accessoire (remise) en forme de dôme, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que son maintien pour la durée de son existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 7^e jour de juillet 2021



Angèle Tousignant, greffière